



Mission régionale d'autorité environnementale

BRETAGNE

**Information de la mission régionale
d'autorité environnementale de Bretagne sur la
mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal
de Loudéac Communauté Bretagne Centre (22)
pour le projet de résidence des personnes âgées**

n° MRAe 2025-012289

La MRAe de Bretagne n'a pas pu étudier, dans le délai de trois mois qui lui était imparti, le dossier mentionné ci-dessus et reçu le 8 avril 2025. En conséquence elle est réputée n'avoir aucune observation à formuler.

La présente information sera :

- notifiée à la personne publique responsable ;
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou mis à la disposition du public ;
- mise en ligne sur le site internet de la MRAe (www.mrae.developpement-durable.gouv.fr).

Fait à Rennes, le 9 juillet 2025

Pour la MRAe Bretagne,
le président

Signé

Jean-Pierre Guellec